

Renfrew County and District Health Unit  
"Optimal Health for All in Renfrew County and District"



# L'ABORDABILITÉ DES ALIMENTS

DANS LE COMTÉ ET LE DISTRICT  
DE RENFREW

2022



Renseignements supplémentaires:  
[www.rcdhu.com](http://www.rcdhu.com)

613.732.3629  
1.800.267.1097

@RCDHealthUnit



# L'abordabilité des aliments

## dans le comté et le district de Renfrew, 2022



Chaque année, le Bureau de santé du comté et du district de Renfrew surveille l'abordabilité des aliments à l'échelle locale. Certaines personnes ne peuvent pas se procurer assez de nourriture en raison de contraintes financières, ce qui donne lieu à une insécurité alimentaire. **L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique.** Malheureusement, en raison de la pandémie de COVID-19, cette surveillance a été interrompue temporairement. Aujourd'hui, le Bureau de santé est prêt à passer de la protection à la promotion de la santé et au rétablissement. Il peut de nouveau accorder la priorité à la surveillance de l'abordabilité des aliments.

## Principales constatations

- Avoir un emploi ne garantit pas la sécurité alimentaire.
- Il est peu probable que les ménages à faible revenu puissent se procurer des aliments nutritifs.
- Dans le comté et le district de Renfrew, environ **un ménage sur six** est en situation d'insécurité alimentaire.
- Il faut des solutions fondées sur le revenu (p. ex., revenu de base garanti) pour lutter contre l'insécurité alimentaire.



**1 MÉNAGE SUR 6**

est en situation d'insécurité alimentaire dans le comté et le district de Renfrew.

## Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

L'insécurité alimentaire est l'incapacité d'avoir régulièrement accès à des aliments sains et nutritifs.<sup>1,2</sup> Elle est souvent attribuable à des contraintes financières.<sup>1-4</sup> Lorsque les revenus sont faibles, **on doit choisir entre bien manger ou subvenir à d'autres besoins fondamentaux** comme le logement et les services publics.<sup>1,3</sup>

Cette situation peut aller de l'insécurité alimentaire marginale (avoir peur de manquer de nourriture) à l'insécurité alimentaire grave (ne pas manger pendant des journées entières en raison d'un manque d'argent).<sup>1,3,5</sup>



En Ontario, le prix des aliments a **grimpé de 16,5 %** depuis octobre 2019.<sup>6</sup>

La nourriture coûte de plus en plus cher.



## Le panier de provisions nutritif

Le Bureau de santé du comté et du district de Renfrew utilise un instrument d'enquête appelé « panier de provisions nutritif » pour surveiller l'abordabilité des aliments dans la région. En juin 2022, des membres du personnel ont surveillé le prix de 61 produits alimentaires dans 8 épiceries locales.

L'enquête a révélé que le coût mensuel moyen des aliments pour un ménage d'une personne s'établissait à **408 \$**, et pour une famille de quatre, à **1 132 \$**.

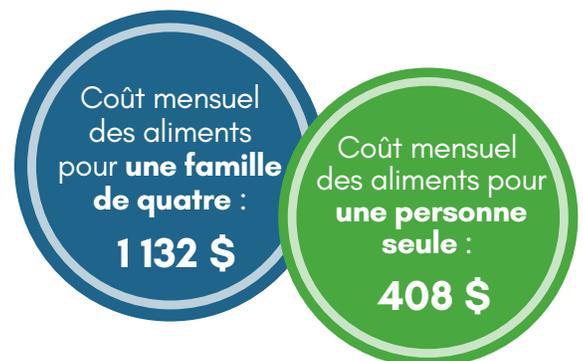
Après avoir calculé le coût des aliments, le Bureau de santé a tenu compte du loyer<sup>i</sup> et de divers scénarios de revenus afin de déterminer l'abordabilité. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que **les ménages à faible revenu ont probablement de la difficulté à se payer des aliments nutritifs.**

L'instrument d'enquête appelé « panier de provisions nutritif » est une liste de produits alimentaires représentant un panier hypothétique rempli d'aliments qu'on trouve dans le Guide alimentaire canadien et que la plupart des gens consomment au Canada. Ce panier reflète les habitudes d'achat d'un ménage moyen ayant le temps, les compétences culinaires et le matériel nécessaires pour préparer des repas maison.

Le panier de provisions nutritif ne comprend pas d'aliments préparés, d'aliments pour nourrisson, d'aliments culturels, d'aliments de régime spécial (p. ex., sans gluten), etc. Les produits nettoyants et d'hygiène personnelle sont aussi exclus.<sup>7-9</sup>

## Aperçu de la sécurité alimentaire dans le comté et le district de Renfrew

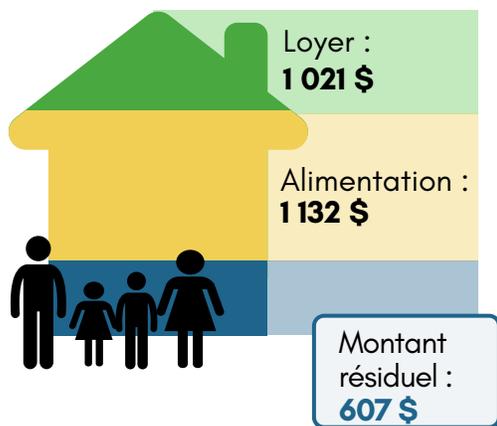
Les scénarios de revenus ci-dessous montrent que les ménages à faible revenu peinent à payer leur loyer et leurs factures et à acheter des aliments nutritifs. Le montant résiduel sert à couvrir d'autres dépenses : services publics (chauffage et électricité), services de garde, soins médicaux et dentaires, service téléphonique, Internet, transport, vêtements, animaux de compagnie, etc.



i : Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs, 2021.

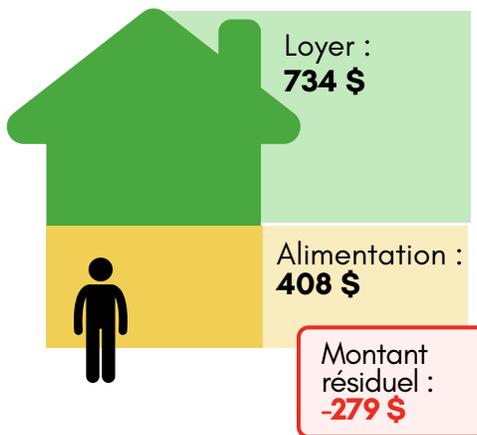
### Famille de quatre (Ontario au travail)

Revenu mensuel : 2 760 \$



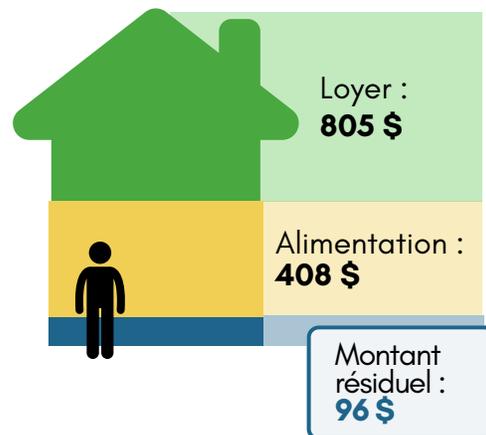
### Personne seule (Ontario au travail)

Revenu mensuel : 863 \$



### Personne seule (POSPH\*)

Revenu mensuel : 1 309 \$



\*Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées

## Autres scénarios de revenus dans le comté et le district de Renfrew, 2022

	Revenu mensuel*	Estimation du loyer mensuel**	Coût mensuel des aliments	Montant résiduel
<b>Ménage avec enfants</b>				
Famille de quatre – Programme Ontario au travail	2 760 \$	1 021 \$	1 132 \$	607 \$
Famille de quatre – une personne travaillant à temps plein au salaire minimum	3 973 \$	1 021 \$	1 132 \$	1 820 \$
Famille de quatre – revenu médian (après impôt, en Ontario)	9 323 \$	1 021 \$	1 132 \$	7 170 \$
Famille monoparentale avec deux enfants – Programme Ontario au travail	2 528 \$	995 \$	832 \$	701 \$

\*Comprend les prestations et les crédits.

\*\*Peut comprendre ou non les services publics.

	Revenu mensuel*	Estimation du loyer mensuel**	Coût mensuel des aliments	Montant résiduel
<b>Ménage sans enfant</b>				
Personne seule – Programme Ontario au travail	863 \$	734 \$	408 \$	<b>-279 \$</b>
Personne seule – Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	1 309 \$	805 \$	408 \$	<b>96 \$</b>
Personne seule – Sécurité de la vieillesse ou Supplément de revenu garanti	1 885 \$	805 \$	293 \$	<b>787 \$</b>
Couple marié – Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	2 322 \$	805 \$	678 \$	<b>839 \$</b>

\*Comprend les prestations et les crédits.

\*\*Peut comprendre ou non les services publics.

À noter : Étant donné que la province a modifié sa méthodologie de surveillance de l'abordabilité des aliments en 2022, les données fournies dans le présent rapport ne peuvent être comparées à celles des rapports précédents.

Dans le comté et le district de Renfrew, près de **1 ménage sur 6 (17 %) souffred'insécurité alimentaire**.<sup>i</sup> Cette insécurité peut être marginale, modérée ou grave.

Les bénéficiaires de l'aide sociale courent un grand risque de souffrir d'insécurité alimentaire, mais les personnes qui ont un emploi ne sont pas non plus à l'abri. En 2021, environ la moitié des ménages en situation d'insécurité alimentaire au Canada ont déclaré avoir comme source principale de revenus un salaire, un traitement ou des revenus provenant d'un travail autonome.<sup>3</sup>

Si l'insécurité alimentaire est étroitement liée au revenu, elle découle aussi de circonstances personnelles. Elle est engendrée par des facteurs comme l'accès à la propriété, la composition du ménage et l'appartenance à une communauté marginalisée (p. ex., communauté noire, autochtone ou LGBTQ2IA+). Par exemple, être locataire ou avoir des enfants de moins de 18 ans augmente le risque de souffrir d'insécurité alimentaire.<sup>3, 10-15</sup>

Le Bureau de santé continue de surveiller l'abordabilité des aliments à l'échelle locale, en s'appuyant sur les données connues.

*i Agence Ontarienne de Protection et de Promotion de la Santé (Santé Publique Ontario). Estimations de l'insécurité alimentaire des ménages tirées de l'Enquête Canadienne sur le Revenu : Ontario 2018-2020. Toronto, ON : Imprimeur du Roi pour l'Ontario ; 2023*



En 2021, environ la moitié des ménages en situation d'insécurité alimentaire au Canada ont déclaré avoir comme source principale de revenus un salaire, un traitement ou des revenus provenant d'un travail autonome.<sup>3</sup>



## 1 ENFANT SUR 5

fait partie d'un ménage  
en situation d'insécurité  
alimentaire en Ontario

## Enfants touchés par l'insécurité alimentaire

En Ontario, **1 enfant sur 5** (20,6 %) de moins de 18 ans fait partie d'un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Au Canada, la prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les enfants ou les jeunes adultes est **plus du triple** de celle des adultes de 75 ans ou plus.<sup>3</sup>

Il s'agit d'une préoccupation importante, car l'insécurité alimentaire peut avoir des effets négatifs à long terme sur la santé d'un enfant.<sup>3</sup>

## Répercussions importantes sur la santé

L'insécurité alimentaire a **des répercussions importantes** sur la santé. Elle augmente le risque de souffrir de ce qui suit :<sup>1,3,15,16</sup>

- mauvaise santé physique;
- mauvaise santé mentale;
- diabète;
- hypertension;
- dépression.

Chez l'enfant, elle augmente le risque de développer ce qui suit :<sup>1,13</sup>

- asthme;
- problème de santé mentale (p. ex., anxiété ou dépression);
- faible estime de soi;
- faible confiance en soi qui nuit à l'adoption de bonnes habitudes (p. ex., bien manger et faire d'exercice).

Les répercussions de l'insécurité alimentaire sur la santé mentale et physique **se font grandement sentir** dans le système de santé, ce qui se traduit notamment par une hausse des coûts.<sup>1,17</sup> Par exemple, le risque d'admission à l'hôpital pour des soins actifs augmente de 26 % si le niveau d'insécurité est marginal, et de 69 % s'il est grave.<sup>17</sup>



Les répercussions de l'insécurité alimentaire sur la santé mentale et physique se font grandement sentir dans le système de santé.

Le risque d'admission à l'hôpital pour des soins actifs augmente de 69 % si le niveau d'insécurité est grave.<sup>17</sup>

# Résoudre le problème de l'insécurité alimentaire

La solution à l'insécurité alimentaire est évidente. Au lieu de mettre l'accent sur ses symptômes (p. ex., le manque de nourriture), il faut plutôt en cibler la cause profonde : **la pauvreté**.<sup>1,3,13</sup>

Nous devons mettre en place des politiques qui ciblent la pauvreté, notamment les suivantes :<sup>1,13,18</sup>

- ✓ des revenus d'emploi et des avantages sociaux suffisants pour couvrir le coût des nécessités de base, comme le logement, la nourriture et d'autres dépenses (p. ex., un salaire viable);
- ✓ des prestations d'aide sociale qui tiennent compte du coût de la vie réel (p. ex., Programme Ontario au travail ou Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées);
- ✓ des subventions et des exemptions fiscales ainsi que des crédits d'impôt pour les ménages à faible revenu;
- ✓ un revenu de base garanti pour tous.



Le projet pilote de l'Ontario sur le **revenu de base** a entraîné **une baisse importante de l'insécurité alimentaire**.<sup>19,20</sup>



## Les banques alimentaires ne sont pas la solution

Les programmes d'aide alimentaire d'urgence comme les banques alimentaires et les programmes de repas **ne peuvent pas** résoudre le problème de l'insécurité alimentaire. Ils peuvent offrir un soulagement temporaire, mais les personnes qui y ont recours **continuent à souffrir d'insécurité alimentaire**.<sup>3,13</sup>

Selon les statistiques, **seulement 20 % des personnes souffrant d'insécurité alimentaire fréquentent les banques alimentaires**.<sup>21</sup>

## Agissons!



Nous avons tous le droit de pouvoir satisfaire nos besoins fondamentaux et de vivre dans la dignité. Opposez-vous énergiquement à l'insécurité alimentaire et **faites entendre votre désir de voir des changements**.

- ➔ Envoyez une lettre à votre député fédéral ou provincial pour lui demander de lutter contre l'insécurité alimentaire. Vous trouverez [des exemples de lettres ici](#) (anglais).
- ➔ Visitez le [site Web PROOF](#) (anglais) et [No Money for Food is... Cent\\$less](#) (anglais) pour en apprendre davantage sur la pauvreté ainsi que sur l'insécurité alimentaire des ménages et ses répercussions sur la santé.
- ➔ Passez le mot concernant l'insécurité alimentaire. Vous trouverez des ressources à partager sur le site Web des [Diététistes en santé publique de l'Ontario](#).
- ➔ Soyez un employeur qui offre un salaire viable. Pour obtenir plus de renseignements, visitez le site [Ontario Living Wage Network](#) (en anglais).

## Sources

1. LES DIÉTÉTISTES DU CANADA. Aborder l'insécurité alimentaire des ménages au Canada : énoncé de position et recommandations, [En ligne], 2016. [<https://www.dietitians.ca/DietitiansOfCanada/media/Documents/Resources/HFI-Executive-Summary-DC-FRE.pdf?ext=.pdf>].
2. SANTÉ CANADA. Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages (MESAM), [En ligne], 2012. [<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escs/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol/module-enquete-securite-alimentaire-menages-mesam-surveillance-aliments-nutrition-sante-canada.html>] (Consulté le 10 novembre 2022).
3. TARASUK, V., T. LI et A.-A. FAFARD ST-GERMAIN, Insécurité Alimentaire des Ménages au Canada, [En ligne], 2021. [<https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/09/Insecurite-Alimentaire-des-Menages-au-Canada-2021-PROOF.pdf>].
4. SANTÉ CANADA. Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol, [En ligne], 2020. [<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/sondages-sante-nutrition/enquete-sante-collectivites-canadiennes-escs/insecurite-alimentaire-menages-canada-survol.html>] (Consulté le 10 novembre 2022)
5. PROOF. How many Canadians are affected by household food insecurity?, [En ligne], 2022. [<https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/how-many-canadians-are-affected-by-household-food-insecurity/>] (Consulté le 10 novembre 2022).
6. STATISTIQUE CANADA. Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé, [En ligne], 2022. [[https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&pickMembers%5B0%5D=1.14&cubeTimeFrame.startMonth=10&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endMonth=10&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20191001%2C20221001&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000401&pickMembers%5B0%5D=1.14&cubeTimeFrame.startMonth=10&cubeTimeFrame.startYear=2019&cubeTimeFrame.endMonth=10&cubeTimeFrame.endYear=2022&referencePeriods=20191001%2C20221001&request_locale=fr)] (Consulté le 18 novembre 2022).
7. SANTÉ CANADA. Panier de provisions nutritif - Canada, [En ligne], 2020. [<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/surveillance-aliments-nutrition/panier-provisions-nutritif-canada.html>] (Consulté le 10 novembre 2022).
8. MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ de l'Ontario. Document d'orientation sur le panier à provisions nutritif, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010. Disponible également par Internet en anglais à l'adresse : [https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph\\_standards/docs/mhp/NutritiousFoodBasket.pdf](https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/mhp/NutritiousFoodBasket.pdf).
9. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE de l'Ontario. Document de référence sur la surveillance de l'abordabilité des aliments, 2018, Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018. Disponible également par Internet à l'adresse : [https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph\\_standards/docs/reference/monitoring\\_food\\_affordability\\_2018\\_en.pdf](https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/reference/monitoring_food_affordability_2018_en.pdf)
10. POLSKY, J.Y., et D. GARRIGET. « L'insécurité alimentaire des ménages au Canada au début de la pandémie de COVID-19 », Rapports sur la santé, Ottawa, Statistique Canada, vol. 33, no 2, 2022, p. 15-28. Accessible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2022002/article/00002-eng.htm>

11. TARASUK, V., A.-A. FAFARD ST-GERMAIN et A. MITCHELL. « Geographic and socio-demographic predictors of household food insecurity in Canada, 2011-12 », BMC Public Health, vol. 19, n° 1, 2020. Accessible en ligne : <https://bmcpublihealth.biomedcentral.com/articles/10.1186/s12889-018-6344-2>
12. STATISTIQUE CANADA. Caractéristiques du travail et caractéristiques économiques des personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada, Ottawa, gouvernement du Canada, 2022. Disponible également par Internet à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-28-0001/2022001/article/00003-eng.htm>
13. DIÉTÉTISTES EN SANTÉ PUBLIQUE DE L'ONTARIO. Énoncé de position et recommandations sur les réponses à l'insécurité alimentaire, [En ligne], 2020. [[https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21\\_2.pdf](https://www.odph.ca/upload/membership/document/2021-04/ps-eng-corrected-07april21_2.pdf)]
14. PROOF. Who are most at risk of household food insecurity?, Toronto, University of Toronto, 2022. Disponible également par Internet à l'adresse : <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/who-are-most-at-risk-of-household-food-insecurity/>
15. IDZERDA, L., G. GARIÉPY, T. CORRIN, T., V. TARASUK, L. MCINTYRE, S. NEIL-SZTRAMKO et coll. « Synthèse des données probantes – État des connaissances au sujet de la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages canadiens durant la pandémie de COVID-19 : revue systématique », Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada, vol. 42, n° 5, 2022, p. 201-203. Accessible en ligne : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/reports-publications/health-promotion-chronic-disease-prevention-canada-research-policy-practice/vol-42-no-5-2022/prevalence-household-food-insecurity-canada-covid-19-pandemic-systematic-review.html>
16. POLSKY, JY., et H. GLIMOUR. « Insécurité alimentaire et santé mentale durant la pandémie de COVID-19 », Rapports sur la santé, vol. 31, n° 12, 2020, p. 3-12. Accessible en ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-003-x/2020012/article/00001-eng.htm>
17. MEN, F., C. GUNDERSEN, M.L. URQUIA et V. TARASUK. « Food Insecurity is Associated With Higher Health Care Use and Costs Among Canadian Adults », Health Aff (Millwood), vol. 39, n° 8, 2020, p. 1377-1385. Accessible en ligne : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32744947/>
18. PROOF. Provincial Policy Levers to Reduce Household Food Insecurity, Toronto, University of Toronto, 2021. Également disponible en ligne à l'adresse : <https://proof.utoronto.ca/resource/provincial-policy-levers-to-reduce-household-food-insecurity/>
19. RÉSEAU ONTARIEN DE REVENU DE BASE. Signposts to Success: Report of a BICN Survey of Ontario Basic Income Recipients, [En ligne], 2019. [[https://assets.nationbuilder.com/bicn/pages/42/attachments/original/1551664357/BICN\\_-\\_Signposts\\_to\\_Success.pdf](https://assets.nationbuilder.com/bicn/pages/42/attachments/original/1551664357/BICN_-_Signposts_to_Success.pdf)]
20. FERDOSI, M., T. McDOWELL, W. LEWCHUK et S. ROSS. Southern Ontario's Basic Income Experience, Hamilton, McMaster University, 2020. Également disponible en ligne à l'adresse : <https://labourstudies.mcmaster.ca/documents/southern-ontarios-basic-income-experience.pdf>
21. PROOF. Relationship Between Food Banks and Food Insecurity in Canada, Toronto, University of Toronto, 2019. Également disponible en ligne à l'adresse : [https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2019/11/PROOF\\_FACTSHEET\\_Foodbanks-112019.pdf](https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2019/11/PROOF_FACTSHEET_Foodbanks-112019.pdf)
22. SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. Tableaux de données tirées de l'Enquête sur les logements locatifs (2021), [En ligne], 2022. [<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/donnees-sur-le-marche-locatif/tableaux-de-donnees-tires-de-lenquete-sur-les-logements-locatifs>].
23. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE LONGUE DURÉE de l'Ontario. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : fichier de microdonnées à grande diffusion, [En ligne], 2017-2018. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/82M0013X>].